



# Saint-Justin

## Bulletin Municipal

Juin 2009 N° 3

### Deux suppléments

Avec ce troisième numéro du bulletin municipal, sont joints deux suppléments spéciaux. L'un, exceptionnel, est consacré à la tempête et l'autre aux budgets de la commune.

Le premier veut juste être un témoignage de ce que nous avons tous subi et surmonté collectivement.

Le second est la présentation simplifiée des ressources et des dépenses dont la commune dispose pour son fonctionnement quotidien et pour ses projets.

Vous informer en toute transparence, tel est notre objectif et notre volonté.

Le conseil municipal

### Edito

La solidarité existe bel et bien encore, j'en suis convaincu depuis le 24 janvier au matin. Spontanément, nous nous sommes accordés autour d'une cause commune pour faire en sorte que la vie redevienne la plus supportable dans des délais acceptables par tous.

Femmes, hommes, jeunes et adultes, chacun a pu se sentir utile au service des autres. Il s'agit certainement d'une réaction naturelle, presque chromosomique, ancrée au plus profond de nous même qui ressurgit en cas de besoin. C'est comme un instinct de survie où seule la volonté de s'en sortir et d'avan-

cer commande. Vous me direz que c'est plutôt rassurant dans un monde où le chacun pour soi reste trop souvent la règle pour se faire ou garder une place au soleil.

Et si cette solidarité que nous avons touchée du doigt était tout simplement la clé à la solution de nombreux problèmes de société?

La solidarité est une attitude responsable, elle fait appel à la conscience de chacun. Elle consiste à aider les personnes qui en ont le plus besoin, elle ne peut s'exprimer que si ces principes sont partagés par une très large majorité.

La solidarité est inscrite

dans le marbre des fondements de la citoyenneté.

Solidarité nationale, communale, intergénérationnelle, au quotidien notre système fait appel à cette nécessité d'entraide, de mutualisation. Nul n'est à l'abri du besoin.

Ne pas oublier ce dont nous avons été capable collectivement il y a quelques mois déjà, et s'en souvenir à chaque fois que c'est nécessaire, est un signe quant à notre capacité à bien vivre solidairement, ensemble, à Saint-Justin.

Votre Maire

Philippe LATRY

### Dans ce numéro :

Edito	P.1
Deux suppléments spéciaux	P.1
Le CCAS parle prévention	P.1
Les premières réalisations	P.2
Projets en cours et à venir	P.2
Les associations	P.3
Voirie, à qui la compétence ?	P.3
Brèves	P.4
Agenda	P.4

### Le CCAS parle prévention

Avec la création du CIAS de la Douze et le transfert de compétence de l'aide à domicile, le CCAS n'en continue pas moins d'assurer l'assistance aux situations d'urgence et plus récemment l'information à destination de publics ciblés. C'est un premier atelier dédié à la prévention des accidents domestiques qui a été proposé. Conseils, petites astuces et autres plans malins, échanges

d'expériences qui peuvent améliorer au quotidien les comportements auxquels on ne prête plus toute l'attention nécessaire, étaient

au centre des débats animés par Carmen SANCHEZ. Une initiative appréciée qui sera renouvelée lors d'un prochain atelier.



## Le point sur l'action municipale

### Sont réalisés



Construction des premières maisons au lotissement : c'est parti



Le poste de relèvement du SINEL



Le pont de la Douze dégagé

**Les premiers lots vendus :** Depuis le début de l'année 8 lots ont été vendus au lotissement du bois de Saint Agnes. Ils correspondent à 27,3 % de la surface viabilisée. Les premières maisons sont sorties de terre en mars. D'ici la fin de l'année c'est au moins une dizaine de terrains qui auront trouvé propriétaires.

**Place Sabailles :** les trottoirs en calcaire désactivé comme ceux des Allées ont été réalisés en janvier, des barrières de protection installées le long de la RD 933. Ces éléments ont pour objet de sécuriser la place et ses riverains .

**Et virage de la Croix :** oubliés lors de l'aménagement des Allées, les trottoirs devant les maisons bordant le virage de la Croix sont une réalité depuis le mois de Janvier. Coût des 2 opérations : 20417 €

**Démolition du transfo de la route de la Douze:** le vieux transformateur qui alimentait l'ancienne usine Ducours est démolie depuis avril. Le nouveau raccordement souterrain a été effectué dans le cadre d'un programme du Sydec.

**La mise en route du poste de relèvement :** Elle est effective depuis le mois de mai. Ce poste permet de transférer les effluents du réseau de tout à l'égout vers la station d'épuration de Labastide d'Armagnac. La station de Saint Justin est désormais arrêtée en attendant d'être démolie.

**Des rangements aux cuisines du foyer municipal:** ils ont été réalisés au mois d'avril. La vaisselle y est désormais stockée sous clés et protégée de la poussière. L'inventaire désormais fait avant et après chaque utilisation. Coût : 1913 €

**Le transfert de l'office de tourisme :** C'est effectif depuis le 1er Mars. La communauté des communes a pris à sa charge 75 % du salaire de l'agent d'animation et le loyer du local place des tilleuls. L'accueil du public et l'information sont les missions prioritaires.

**Vente de bois de la tempête :** la première estimation des dégâts causés par la tempête sur la forêt communale fait état d'un volume de bois à terre de l'ordre de 8000 m3: une perte financière d'environ 200 000 €. Malgré tout, les contrats de vente de ces bois ont été signés, les travaux devraient avoir lieu avant la fin de l'année.

**L'expert est passé :** le 15 mai pour évaluer les dégâts causés par la tempête sur les bâtiments communaux.

### Sont en cours et en projet



Ancienne caserne : d'abord la toiture



Salle des sports : le projet est engagé



Presbytère coté cour

**Logements du Presbytère:** L'appel d'offre a été lancé en avril , le début des travaux est programmé pour début septembre. Avec la réalisation de ces 2 nouveaux logements de type T4, le parc des logements communaux comptera 18 unités. Montant de l'opération : 220 790 €

**Toit de l'ancienne caserne :** la rénovation de la toiture de ce bâtiment ne pouvait plus attendre. Elle sera engagée en fin d'année en attendant de définir le ou les projets qui seront retenus pour cet édifice idéalement situé au centre du bourg. Montant de l'opération: 48 790 €

**Trottoir sécurisé :** Les propriétaires de l'immeuble détruit par un ensemble routier dans la côte qui relie le quartier de la Pologne au bourg côte ont accepté un élargissement du

trottoir pour sécuriser le cheminement des piétons. Qu'ils soient ici remerciés

**La salle des sports :** Il s'agit certainement d'un des gros chantiers du mandat. L'équipement dont les finitions n'ont jamais été véritablement achevées doit bénéficier de travaux de mises aux normes et être réhabilité pour correspondre réellement aux besoins des associations sportives qui l'utilisent et du public qui le fréquente. De plus, la progression de la population va nécessairement générer des besoins nouveaux qu'il faut anticiper. **Un projet ambitieux :** S'il est conduit à son terme, l'installation sur la toiture de la salle des sports d'une unité de production électrique d'origine photovoltaïque permettrait par la revente de l'électricité produite d'autofinancer la rénovation et l'agrandissement

du bâtiment ( vestiaire, salle de réception,...)

**Clôture neuve à l'école :** la clôture qui séparait les logements de l'école de la cour de récréation avait été endommagée par la tempête. Elle va être refaite à neuf en bois, quoi de plus naturel. coût 2 600 €

**Surface commerciale :** comme annoncé en début d'année, un porteur de projet privé ( groupe Intermarché) poursuit les démarches devant aboutir fin 2010 à l'implantation d'une surface commerciale de 1000 m<sup>2</sup> doublée d'un distributeur automatique d'argent et d'une station service.

**Un CAE Tempête :** Un contrat aide à l'emploi va être créé sur la commune pour une durée maximale d'un an . Un emploi aidé à 95 % qui sera le bienvenu.

## Qu'on se le dise !

### Les associations, le poumon de notre village.

Pour une commune, avoir un tissu associatif aussi dense que celui que nous connaissons à Saint-Justin est un capital inestimable quant au dynamisme qu'il impulse au niveau de la vie du village et c'est sans compter sur l'attrait qu'il lui apporte. Preuve s'il en est, le nombre important de personnes résidentes hors commune qui rejoignent la cohorte des membres des associations de Saint-Justin n'est il pas l'exemple vivant de ce que l'intercommunalité peut avoir de sens.

#### Pour tous et pour tous les goûts

Du Foyer des Jeunes au Club Amitiés d'Automne, de l'Union Musicale aux Pots d'Art, de l'ACCA au Comité des Fêtes, du Foot au Basket, etc.... elles sont culturelles, sportives, de loisirs, d'intérêt général. Qu'elles fassent de la formation, de l'animation pour le compte de tiers, elles fonctionnent toutes en s'appuyant sur un réseau de bénévoles qui méritent tous le respect pour leur engagement au service de la collectivité en donnant beaucoup de leur

temps et parfois même de leur argent.

#### Reconnaître le travail accompli et soutenir leurs actions.

Chaque année c'est presque 20 000 € qui sont attribués au soutien du fonctionnement de la vingtaine d'associations que compte la commune. Chaque année une dotation est provisionnée pour accompagner un projet exceptionnel présenté par une association comme ce fut le cas pour les 130 ans de l'Union Musicale, pour le voyage des enfants de l'école en Alsace, pour l'achat de tenues de l'Union Cycliste.

#### L'aide indirecte est très importante

Au delà de cette aide annuelle, la plus grosse part du budget qui est consacrée aux associations concerne la mise à disposition de locaux divers, d'installations sportives, de personnel pour en assurer l'entretien et la prise en compte des charges de fonctionnement de l'ensemble. Cette aide indirecte se chiffre

certainement à plusieurs milliers d'euros mais elle est la contrepartie de l'investissement humain des bénévoles évoqués un peu plus haut

#### Investir dans l'avenir

Poursuivre l'entretien et la rénovation des équipements existants comme le vieux terrain de basket ou l'éclairage des terrains de football d'une part, préparer des projets comme la rénovation et l'agrandissement de la salle des sports ou réfléchir à la création d'une véritable salle de musique n'est-il pas encore le meilleur des paris pour l'avenir ?



Le 14 mai dernier, Alfred DANDIEU, le doyen des présidents avait tenu à honorer Jeanne SENTOURENX la doyenne des adhérentes lors de l'assemblée générale du Club Amitiés d'Automne.

*« les associations restent un fort vecteur d'intégration à la vie locale »*

#### Vous avez dit Associations ?

20 associations

670 adhérents ou licenciés

La plus ancienne : l'union musicale 130 ans

La plus récente le CLAP

Celle qui compte le plus de membres : l'ACCA

### La voirie : une question de compétences

L'entretien des routes et des accotements ( fossés, talus ), des ouvrages (ponts) , les équipements de sécurisation, la signalisation (panneaux et lignes) relèvent de la responsabilité de diverses collectivités en fonction de leurs classements.

Les routes départementales comme la RD 933 et la RD 626 sont de la compétence du conseil général.

Les routes communales classées sont de la compétence de la communauté des communes sauf l'entretien des bas côtés (talus, fossés) qui est resté à la charge des communes pour ne pas grever le budget communautaire.

Les routes communales non classées, les chemins communaux, ruraux, sont de la compétence de la commune

Les pistes DFCI sont de la compétence de l'ASA DFCI

Les chemins privés sont de la responsabilité de leur propriétaire

La commune totalise 28 870 m de voirie classée dont la compé-

tence concernant l'entretien a été transférée à la communauté des communes du Pays de Roquefort.

35 % de cette longueur a été refaite depuis 1998, pour un montant total de travaux qui s'élève à 210 994 €.

Pour Saint Justin ont été retenues dans le programme voirie 2009. ( tapis réalisé en enrobé)

- La place Sabailles
- La rue du Plaçot
- La route de Douzevielle en totalité jusqu'au moulin neuf et la reprise des côtés sur le tronçon restant
- La route de la Doulouze ( ancienne usine) captage du pluvial et des sources, pose de rives.

Le programme de « point à temps », va permettre également de réparer les autres voies dans l'attente de la programmation de travaux plus importants.



Le C.L.A.P (Culture Loisirs Animations Patrimoine) est la dernière née des associations Saint-Justinaises. C'est à elle qu'il appartient désormais autour du Président Max LACAVE et de son équipe de bénévoles de programmer d'animations locales puisque l'information et l'accueil du public sont du ressort de l'office de tourisme communautaire



## Votre Passeport, c'est à Roquefort

Depuis le 12 mai 2009, le passeport biométrique est délivré dans les Landes. Il vous en coûtera désormais: 88 € pour une personne majeure, 44 € pour une personne mineure de plus de 15 ans et 19 € pour une personne mineure de moins de 15 ans. Il

faudra rajouter 1 € supplémentaire pour la prise de la photo. La demande ne se fait plus à la mairie de Saint-Justin mais à Roquefort.. Allongement des délais, service de proximité qui s'éloigne,... seule pour le moment la demande de carte d'identité se fait en mairie, mais jusqu'à quand ?



## Pas de feu

Après la tempête, la tentation est grande de faire disparaître branchages et autres souches en allumant un feu. Pour protéger la forêt qui a assez souffert et ne pas prendre de risques inutiles en période sèche, aucune autorisation d'incinération ne sera délivrée par la mairie. Soyons patients, attendons l'hiver prochain.

## Le petit agenda

15 mai au 10 septembre : expositions à la salle au dessus de l'office de tourisme

19 juin : Nuit des Quilles

20 juin : Kermesse de l'école au foyer municipal

3 juillet : repas des voisins à Labastide d'Armagnac

9 au 12 juillet : Fêtes de Saint-Justin

5 août : journée TER

8 au 10 août : Fêtes de Douzevielle

21 au 25 août : Voyage en Alsace 70ème anniversaire

Mardi 2 septembre : Rentrée scolaire

Samedi 5 septembre : Grillades ACCA

7 au 12 septembre : Le Gascon à l'honneur atelier, initiation, film Sylvie Licart « Lou Pip dou Peyre »

Samedi 12 septembre : NADAU en concert salle des sports

Samedi 19 septembre : 40 ans des Balens

Mardi 22 septembre : La route de la transhumance et la veillée du berger sur l'airial de Douzevielle.

Samedi 5 décembre : Sainte Cécile

Samedi 19 décembre : Marché de Noël



## Le basket à l'honneur :

Un an après les footballeurs, ce sont les basketteurs de l'EBA qui, le 16 mai, avec leur billet en poche pour la division d'excellence départementale ont disputé leur finale et porté haut les couleurs de Saint-Justin malgré la défaite.



## Village fleuri

Après avoir retrouvé une fleur en 2008; les efforts seront poursuivis en 2009 pour continuer à rendre notre cadre de vie toujours plus agréable. Sous la responsabilité de Nicolas LASSALLE, responsable des espaces verts, 800 plants ont été mis en place.



## Les déchets verts

Sans être mélangés avec d'autres encombrants, ils doivent être déposés à l'aire prévue sur la zone artisanale (accès par le chemin du

Martinet route de Roquefort)



## *Saint-Justin Bulletin Municipal Supplément Tempête*

Jun 2009 N° 3

Ventòla Bernard Manciet 2002

### 24 janvier 2009

C'est une date que nous n'oublierons jamais. En quelques heures la forêt landaise a payé un lourd tribut au passage de la tempête Klaus. Que nous soyons propriétaires ou non, le spectacle d'arbres déracinés, cassés, martyrisés ne peut pas nous laisser insensible, tant la forêt fait partie de notre cadre de vie.

Pour les dégâts causés sur les réseaux électriques ou téléphoniques, après les réparations d'urgence, la sécurisation et l'enfouissement des lignes prendront certainement quelques mois.... Mais pour la forêt, il faudra compter en dizaines d'années.

Alors que chacun, propriétaires et collectivités attendent toujours les aides promises mais insuffisantes qui ne viennent pas, les quelques images qui suivent nous rappellent à la fois le formidable élan de solidarité que nous avons vécu ensemble et la vulnérabilité de notre patrimoine collectif

Le conseil municipal

*E jo que vau har cantar, que darròqui, Qu'esperraqui los pins, que'm passeji,  
E que cridan los pins, que braman los cassos, E creva ço que creva !*



Et le jour se leva...



L'inondation de la Douze..



Le casino miraculé..



L'église d'Arouille



La forêt vers la route du Frêche



Les traces de la violence du vent



Tronçonnage vers Douzevielle



Dégagement vers Arouille



Tronçonner et nettoyer



La sécurité civile route de St Gor



Le bourg n'a pas été épargné



Des engins au secours des hommes



La mairie PC de crise



Saint Justin fait l'actualité



L'armée française à table

**Remerciements**

SDIS des Landes  
Aux colonnes des renforts des  
pompiers, de la sécurité civi-  
le, de l'armée  
Gendarmerie nationale  
Conseil général des Landes  
Préfecture des Landes  
France bleu Gascogne  
Services publics et SINEL  
ACCA de St Justin  
ASA DFCI  
Au personnel communal

Et à tous les bénévoles qui ont  
été vraiment formidables



Les bénévoles des congélateurs



Les réseaux à terre



Les bénévoles au rapport



Branchement d'un des 48 groupes



Mention particulière aux pompiers  
professionnels et volontaires de St  
Justin et au Major LAVIGNE

### Pour la commune

100 hectares de forêt  
communale touchés  
200 000 € de pertes  
sur les bois  
30 000 € de dépenses  
400 repas servis  
15 jours continus d'ouverture  
de la mairie



## *Saint-Justin* **Bulletin Municipal** **Supplément Budget**

Jun 2009 N° 3

### **( 3 + 1 ) = 4 budgets pour la commune**

Quand on parle du budget communal on devrait plutôt parler des budgets communaux . En plus du budget principal, certains domaines font l'objet de budgets annexes. C'est le cas pour le lotissement et les logements. Le CCAS dispose aussi d'un budget à part . Comprendre la mécanique budgétaire c'est pouvoir mesurer la capacité dont dispose le conseil municipal pour assurer le fonctionnement quotidien de la commune et pour engager dans de bonnes conditions les projets importants .

Dans un contexte de tension budgétaire sur fond de crise économique, de perte de ressources causée par la tempête , nous avons souhaité poursuivre la dynamique d'investissement sans alourdir le poids de la fiscalité communale.

Le conseil municipal

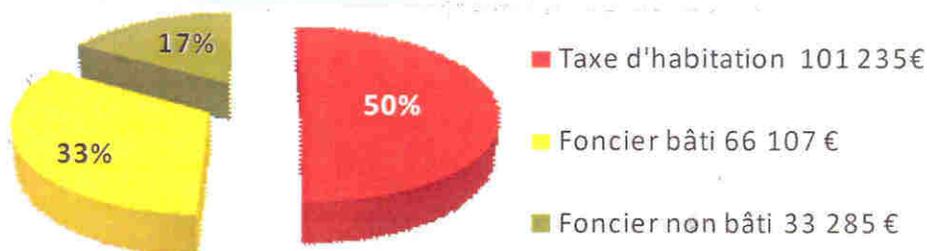
### **Présentation des taux des 3 taxes**

Les taux de la taxe d'habitation (TH), du foncier bâti (FB), du foncier non bâti (FNB) sont votés chaque année. Ils n'ont pas augmenté pour la 3ème année consécutive. Le produit issu des 3 taxes était de 138 195 € en 2002, il est de 202 627 € en 2009. C'est une des conséquences de la politique conduite en matière de logement

Taxes	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
TH %	15.05	15.81	16.13	16.37	16.53	16.70	16.70	16.70
FB %	13.15	13.81	14.09	14.3	14.44	14.59	14.59	14.59
FNB %	34.88	36.64	37.37	37.93	38.3	38.69	38.69	38.69

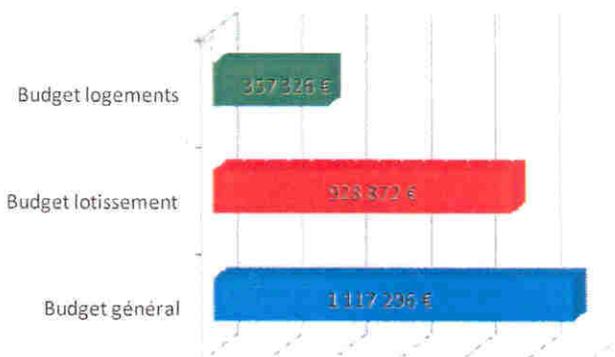
### **Répartition des 3 taxes**

Les 3 taxes représentent 31,6 % du budget de fonctionnement. Depuis le passage en TPU ( taxe professionnelle unifiée) c'est la communauté des communes qui perçoit la TP (Taxe Professionnelle payée par les entreprises). Une compensation est cependant reversée à la commune.



### **Les grandes masses des budgets**

Le montant cumulé des trois budgets de la commune s'élève pour 2009 à 2 403 494 €



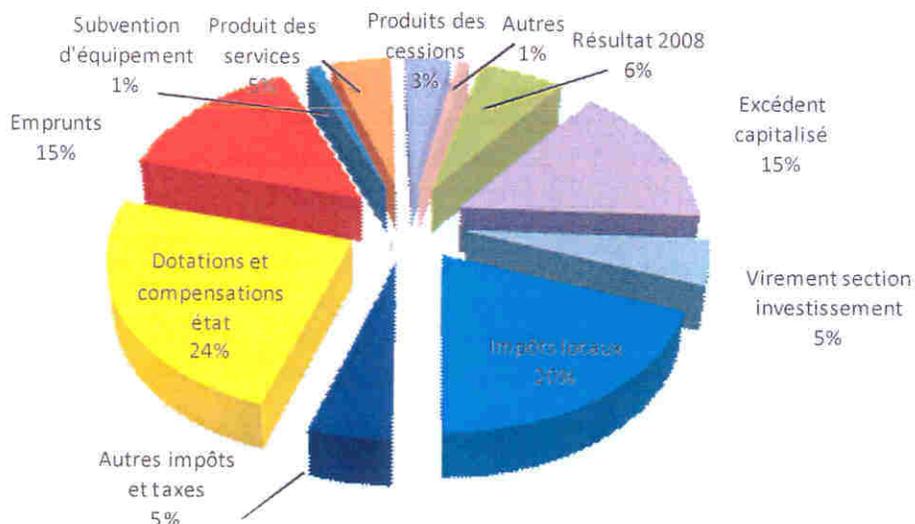
Investissement  
44 %



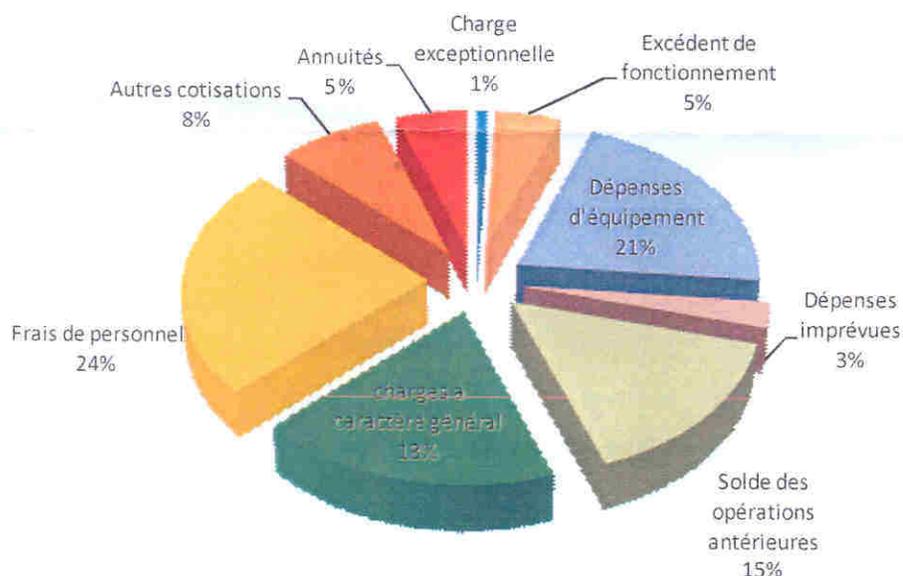
Fonctionnement  
56 %

**Budget général  
2009  
1 117 296 €**

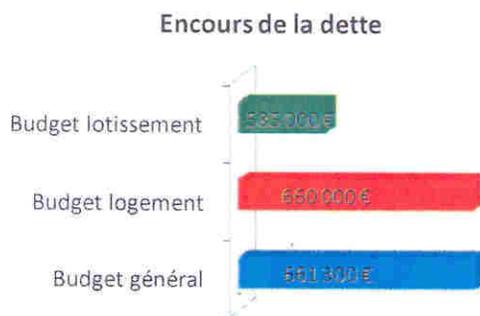
## Les ressources budget général 2009



## A quoi sert le budget général 2009



## Le niveau de la dette



## Le poids de la forêt dans le budget

Depuis la tempête, on a dit que les communes forestières étaient dépendantes de la forêt pour équilibrer leur budget. C'est particulièrement vrai lorsque les ressources issues de la vente des bois contribuent à couvrir les charges de fonctionnement. Pour Saint-Justin, même si le manque à gagner de 200 000 € estimé par l'ONF constitue une perte importante, la vente des bois a toujours été sagement destinée à financer des investissements.

## Le budget des logements

Les investissements réalisés sont financés par l'emprunt et les subventions. Le montant des loyers encaissés, 61 400 € par an pour les 15 logements, couvre entièrement le remboursement des annuités.

## Le budget du lotissement

Le montant des investissements réalisés : achat du terrain, travaux de viabilisation s'élève à 926 544 €. Ils ont été financés par emprunt et une partie d'auto-financement. La vente des 31 lots couvrira entièrement le remboursement des échéances d'ici 2012. En conclusion, les 2 budgets annexes s'équilibrent avec leurs propres recettes.

